

Klarity.



CNCEF

L'organisation professionnelle
des experts-financiers

L'assurance RC Professionnelle sur mesure des adhérents CNCEF

**Pour les intermédiaires COA, COBSP
et leurs mandataires MIA, MIOBSP**

K.Courtier

L'assurance Responsabilité Civile professionnelle des intermédiaires **COA, COBSP** et de leurs mandataires **MIA, MIOBSP** adhérents de la **CNCEF**.

Les + du contrat

- ✓ Plus de 2300 tarifs possibles grâce à un **algorithme de tarification inédit**.
- ✓ A partir de :
 - **401 €** TTC/an pour les **COA**
 - **321 €** TTC/an pour les **COBSP**
 - **189 €** TTC/ an pour les **MIA** ou **MIOBSP**
- ✓ Parcours **100 % digital**. Devis et souscription en ligne en quelques minutes.
- ✓ Un produit **sur mesure unique sur le marché** et exclusif aux **adhérents CNCEF**.
- ✓ Un support client **omnicanal**

Un assureur de premier plan



Everest Insurance France Branch est la succursale française immatriculée sous le numéro 921 046 199 du RCS Paris, de la société de droit irlandais Everest Insurance (Ireland) DAC dont le siège social est situé 38/39 Fitzwilliam Square West, D02 NX53, Dublin 2, Irlande, immatriculée sous le numéro 456702.

Everest Insurance (Ireland) DAC fait partie d'Everest Group, Ltd., société cotée en bourse au New York Stock Exchange (NYSE : EG), un leader mondial de l'assurance et de la réassurance IARD avec un chiffre d'affaire (2022) de 14 milliard de dollars et une notation financière A+ (A.M. Best) et A1 (Moody's)

Tableau de garanties

RC Professionnelle et RC Exploitation			
Montant de Garantie			Franchise
Activité	RC Professionnelle	RC Exploitation	
Intermédiaire en Assurances (COA)	<u>Option 1</u> 1 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par année d'assurance	7 500 000 € par année d'assurance (sous réserve des sous-limites éventuelles prévues au Contrat)	<u>Option 1</u> 2 000 € par sinistre
	<u>Option 2</u> 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance		<u>Option 2</u> 3 000 € par sinistre
	<u>Option 3</u> 6 000 000 € par sinistre et par année d'assurance		<u>Option 3</u> 5 000 € par sinistre
Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement (COBSP)	<u>Option 1</u> 500 000 € par sinistre et 800 000 € par année d'assurance		1 000 € par sinistre
	<u>Option 2</u> 1 000 000 € par sinistre et 1 500 000 € par année d'assurance		
Mandataire d'Intermédiaire en Assurances (MIA)	1 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par année d'assurance		2 000 € par sinistre
Mandataire d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement (MIOBSP)	500 000 € par sinistre et 800 000 € par année d'assurance		1 000 € par sinistre

ACTIVITÉ COUVERTES :

- ✓ **Courtier d'Assurance (COA) y compris Démarchage Financier**
- ✓ **Courtier en Opérations de Banque et Service de Paiement (COBSP, MOBSP, MNE, MOBSPL) y compris Démarchage Bancaire et Financier**
- ✓ **Mandataire d'intermédiaires d'assurances (MIA)**
- ✓ **Mandataire d'Intermédiaires en Opérations de Banque et Service de Paiement (MIOBSP)**

Tableau de garanties

Garantie Financière		
Intitulé de la garantie	Montant de Garantie	Franchise
Garantie Financière – Intermédiaire en Assurance	115 000 € par sinistre et par année d'assurance	Néant
Garantie Financière – Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement	115 000 € par sinistre et par année d'assurance	Néant

Protection Juridique Professionnelle	
Montant de Garantie	Franchise
100 000 € par litige et par année d'assurance (sous réserve des sous-limites éventuelles prévues à l'Annexe correspondante)	Seuil d'intervention : Néant